

COMMUNICATION

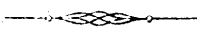
RELATIVE AU TEXTE

DES

MÉMOIRES DE M. DE TALLEYRAND

FAITE PAR M. HENRI WELSCHINGER

A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1895

*blu
La 30
64*

COMMUNICATION RELATIVE
AU TEXTE DES MÉMOIRES DE M. DE TALLEYRAND

J'ai eu l'honneur, en 1891, de donner à la Société des Études historiques mon opinion sur la valeur des premiers volumes des Mémoires de Talleyrand, tels qu'ils étaient sortis de l'impression officielle. Depuis lors, le texte a été versé à la Bibliothèque nationale où tout le monde peut l'examiner (Fonds français, Nouv. acq. 6360 à 6363). C'est ce que j'ai fait.

Le texte, que l'on appelle authentique, est une copie en quatre volumes in-folio, copie faite toute entière de la main de M. de Bacourt, d'une écriture longue, placide et pâle. Il s'y trouve, à la page 312 bis du 1^{er} volume, *un seul feuillet* de la main de M. de Talleyrand sur format in-4°, et qui est là comme pour attester que c'est bien sur des feuillets semblables que la copie a été faite. Sur le dos de chaque volume et dans une basane fauve sont gravés, en caractères très apparents, ces mots : *Manuscrits de M. de Talleyrand*. Ce titre séduisant n'est pas du tout justifié par le contenu qui n'est, comme je l'ai dit, que la copie de M. de Bacourt. L'examen attentif de cette copie donne lieu aux observations suivantes.

I

Le morceau sur le duc de Choiseul, qui est le premier de tous, a été imprimé le dernier, malgré une note de M. de Bacourt qui n'a point été reproduite. Cette note intéressante, qui déclarait que le fragment en question se trouvait « convenablement placé avant les Mé-

Pa 30 64

moires », avertit le lecteur que M. de Talleyrand s'était récrié sur les inexactitudes de l'historien Laquetelle en ce qui concerne le ministère Choiseul. M^{me} de Rémusat invita le prince à relever ces inexactitudes. Le prince y consentit. Il écrivit le morceau sur *le duc de Choiseul* en 1811 et il le compléta en 1816. L'ayant lu à ses amis, il fut vivement engagé par eux à écrire ses Mémoires. Il déféra à ce désir, comme il le dit, dans sa lettre de rétractation à Grégoire XVI, où il informa le Saint Père qu'il expliquerait à la postérité, dans *des Mémoires achevés depuis longtemps*, sa conduite pendant toute la tourmente révolutionnaire.

La note initiale de M. de Bacourt, qu'on trouvera à la fin de cette étude, nous avertit que les Mémoires ne contenaient pas les révélations curieuses que la postérité devait y chercher. Si cela est vrai — et cela est, — le lecteur est amené à se demander pourquoi il y a eu tant de précautions prises pour différer la publication des Mémoires et pour en empêcher la divulgation : précautions du testament du prince en 1836, précautions du codicille de 1838, précautions du testament de la duchesse de Talleyrand en 1862 et du testament de M. de Bacourt en 1865. Il se demande encore, puisqu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans ces Mémoires, pourquoi le prince a imposé un délai de trente ans pour la publication, délai augmenté par M. de Bacourt et par l'un des exécuteurs testamentaires, M. Andral. En effet, pourquoi y aurait-il eu un délai de cinquante-trois années, si le prince « n'avait jamais donné à ce travail l'importance que ses contemporains y ont attachée? » Le lecteur se demande enfin pourquoi la note initiale de M. de Bacourt n'a pas été publiée et pourquoi l'ordre de la copie n'a point été respecté intégralement, attendu que M. de Bacourt, dont on nous a vanté les scrupules et le zèle religieux en matière historique, avait, à cet égard, des raisons particulières, ayant reçu du prince et de la duchesse de Talleyrand les instructions les plus précises, les plus rigoureuses.

II

Quoique la duchesse de Dino et M. de Bacourt l'aient attesté for-

mellement, déclarant que la copie de M. de Bacourt était « la seule copie originale, authentique, complète et fidèle des Mémoires » du prince, cette copie est incomplète. Ainsi de nombreuses notes explicatives, placées au bas des pages, sont restées en blanc, et la copie du tome IV (tome V dans l'impression), s'arrête au milieu d'une lettre de M. de Talleyrand au comte de Rigny, le 23 avril 1834. Les éditeurs ont eu la loyauté de nous avertir qu'il a fallu compléter l'ouvrage avec des pièces officielles, depuis la page 386 jusqu'à la page 512.

Ainsi cette copie, qu'on disait complète, est réellement incomplète, et elle n'a d'autre authenticité, pour les trois premiers volumes seulement, que l'attestation de Mme de Dino et de M. de Bacourt. Celle de M. de Bacourt, si honorable qu'elle soit, n'a en réalité d'autre valeur que l'attestation d'un copiste certifiant lui-même sa propre copie.

III

A la suite de l'*Appendice* du tome III des Mémoires imprimés, où M. de Talleyrand essayait vainement de se justifier de toute participation à l'enlèvement d'Ettenheim et à ses conséquences si tragiques, figurait un travail considérable de M. de Bacourt (vol. III de la copie, p. 226 à 237), où celui-ci s'efforçait, en 47 pages, de compléter les justifications du prince. J'ai analysé, dans *le Monde* du 5 décembre 1892, ce morceau curieux qui, lui non plus, n'a pas été publié et qui contenait entre autres une lettre de M. de Talleyrand à Fouché en date du 12 mars 1804. Cette lettre, dont l'authenticité n'est pas douteuse et qui avait été achetée, par l'abbé Dassance à la vente des papiers de Fouché, était, de la part du prince une singulière tentative d'*alibi*. Celui-ci écrivait à Fouché — trois jours avant l'enlèvement du duc d'Enghien — qu'il ne savait pas positivement ce qu'on voulait faire contre les émigrés sur le Rhin. On lui demandait une lettre pour Carlsruhe, ce qui l'étonnait, car trois ou quatre baronnes allemandes ne valaient pas la colère que l'on montrait. — Or, le 8 mars, M. de Talleyrand avait conseillé l'enlèvement du duc d'Enghien; et le 10 mars, il avait essayé d'en justifier la nécessité par une nouvelle note et deux lettres officiel-

les. Dans la lettre à Fouché, M. de Talleyrand se plaignait que le premier Consul eût autour de lui des révolutionnaires restés révolutionnaires et priait Fouché, qui avait été révolutionnaire, mais qui voulait à présent un gouvernement, d'user de toute son influence pour calmer la tête du premier Consul que l'on cherchait à agiter et à inquiéter.

Cette lettre était évidemment préparée entre compères. On y voit que, tout en sacrifiant au présent, Talleyrand et Fouché avaient peur de l'avenir. L'un voulait faire croire qu'il ignorait les desseins exacts du premier Consul contre le duc d'Enghien; l'autre voulait faire croire qu'il avait donné inutilement des conseils de modération. Or, l'attentat réussit et la lettre fut oubliée.

Mais cette lettre, qu'on n'a pas publiée non plus avec les Mémoires, vient de s'éclairer d'une façon singulière avec un document que j'ai tiré du volume de M. Pingaud sur *le comte d'Antraigues*. Un fonctionnaire du Consulat, — qu'on appelle l'*ami* dans les correspondances secrètes, qui a pris le pseudonyme de Vannelet, et sous lequel on a cru découvrir, non sans raisons, un personnage important jouissant de l'estime de Bonaparte et de sa confiance —, ce fonctionnaire était un des affidés de M. de Talleyrand et communiquait, dès 1802, à l'étranger, avec son assentiment ou sa tolérance, nos secrets diplomatiques. Ceci a été démontré par M. Albert Sorel, de la façon la plus péremptoire. Or, cet homme fit passer en Russie, le 19 avril 1804, presque un mois après l'exécution du duc d'Enghien, un rapport qui tendait à innocenter M. de Talleyrand et à charger le premier Consul et M. de Caulaincourt. J'ai étudié cette affaire en détail, dans *le Monde* du 6 février 1893, et je la résume ici en quelques mots. M. de Talleyrand faisait dire, dans le rapport secret, que le premier Consul lui avait remis une lettre toute faite pour l'électeur de Bade et qu'il avait eu soin, lui, ministre des relations extérieures, d'informer secrètement le duc d'Enghien du sort qui le menaçait; qu'il avait même écrit *une lettre superbe* au premier Consul pour sauver le duc d'Enghien, etc. Autant de mots, autant de faussetés. J'ai cité, dans mon livre, *le duc d'Enghien* et, dans une étude complémentaire lue ici-même, les documents qui rendent la complicité de M. de Talleyrand écrasante en cette affaire. Ce n'est pas

celui qui a osé reprocher à la cour de Russie, le 29 prairial an XII, « de porter le deuil d'un homme coupable, tombé sous le glaive des lois, pour avoir tramé des assassinats sous l'influence de l'Angleterre », ce n'est pas celui-là qui peut se justifier. Mais le rapport de son agent secret, confronté avec la lettre adressée à Fouché, est une preuve de plus de sa complicité et de sa duplicité. Dans l'une, il dit qu'il ne sait pas ce qui se passe; dans l'autre, il fait dire qu'il le sait et qu'il intervient auprès du duc; dans l'une, il se plaint que le premier Consul est mal entouré et qu'un ancien révolutionnaire comme Fouché peut seul agir sur lui; dans l'autre, il affirme que c'est lui qui a écrit directement au premier Consul. Ces deux lettres se démentent et c'est pour cela qu'il est regrettable que la lettre découverte par M. de Bacourt n'ait pas été publiée avec les *Mémoires*, auxquels elle était annexée.

IV

Enfin, un grand morceau inédit de Villemain, composé à la prière de M. de Bacourt et inséré dans la copie authentique à la suite de l'Appendice (vol. III, p. 257 à 273), n'a pas été publié, lui non plus. Dans ce morceau, remarquablement écrit, comme tout ce qui sort de sa plume, Villemain contestait certaines assertions de M. Thiers qui se trouvent dans le tome IX du *Consulat et de l'Empire*. Je viens de le donner à la *Nouvelle Revue* (n° du 15 Nov. 1894), où il occupe à lui seul, sans mes observations, une dizaine de pages. Je ne comprends pas qu'on l'ait supprimé du texte imprimé des *Mémoires*, car il était entièrement favorable à M. de Talleyrand, et il eût fallu être bien au courant de cette histoire pour le réfuter, immédiatement et mot à mot, comme j'ai essayé de le faire dans le recueil dont j'ai parlé.

V

Si on a pu compléter le dernier tome de la copie de M. de Bacourt avec les dépêches officielles et les lettres particulières de M. de Talleyrand, il est permis de se demander — puisque les dépêches et les

lettres formaient avec les Mémoires un même dépôt — comment celles-ci ont pu survivre et celles-là disparaître. Je parle de l'original. Malgré des articles pressants — j'en ai personnellement publié cinq ou six — il n'a pas encore été répondu à mes interrogations.

Puisqu'il ne reste plus que la copie de M. de Bacourt, voici les questions qui se posent et qui s'imposent. Quand l'original de M. de Talleyrand a-t-il disparu? — A-t-il été volé?... Quand et par qui?

— A-t-il été brûlé?... Quand, pourquoi et par qui? — A-t-il été perdu?... A quelle époque et dans quelles conditions?

Si l'on se reporte aux précautions ordonnées par le prince de Talleyrand, M^{me} de Dino et M. de Bacourt, on ne peut concevoir que cet original, c'est-à-dire les feuillets in-4° sur lequel M. de Talleyrand écrivait — et dont il reste un spécimen dans les Mémoires, — ces feuillets que Vitrolles, Mignet, Villemain et bien d'autres ont vus, on ne peut concevoir, dis-je, que ces documents originaux aient disparu, sans qu'on en ait rien su. Ils existaient à la mort de M. de Bacourt, puisque M. de Bacourt, qui les transcrivait, n'avait pas alors fini sa copie et recommandait lui-même aux exécuteurs testamentaires de veiller avec le plus grand soin sur eux, et puisque M. le duc de Broglie nous a dit lui-même : « On a pu remarquer avec quelle insistance, tant M^{me} la duchesse de Talleyrand que M. de Bacourt se sont attachés dans leur testament à constater qu'ils étaient en pleine possession de tous les papiers du prince et que rien n'avait pu ni leur être soustrait ni leur échapper. »

Que conclure en résumé?

Ceci :

Il appert de la copie déposée à la Bibliothèque nationale que les cinq volumes des Mémoires ont été imprimés d'après ce texte, et qu'ils ont ainsi fait connaître ce qui a dû être copié sur les textes de M. de Talleyrand ;

Mais qu'ils sont incomplets, parce qu'ils contiennent une lacune considérable de 1816 à 1830, lacune inexplicable, car c'est l'époque où M. de Talleyrand, congédié par Louis XVIII, avait tout loisir pour écrire comme tout loisir pour conspirer ;

Qu'ils sont incomplets, parce que des morceaux vus ou entendus par des contemporains, ne s'y trouvent pas ;

Qu'ils sont incomplets, parce que des notes auxquelles M. de Bacourt attachait une réelle importance, n'ont pas été reproduites ;

Qu'ils sont incomplets, parce que le copiste n'a pas eu le temps de 1855 à 1865 (c'est-à-dire en dix ans) d'insérer au bas de nombreuses pages les textes indiqués par les renvois ;

Qu'ils sont incomplets, parce que de l'aveu même des éditeurs, M. de Bacourt a supprimé lui-même plusieurs feuillets de sa copie, suppression qui a eu lieu, comme on peut le constater après la reliure de la copie ;

Qu'ils sont incomplets, parce qu'ils s'arrêtent à la page 442 du tome quatrième et qu'il reste 62 pages blanches numérotées, dont il a fallu chercher ailleurs le texte pour 201 pages d'impression.

On se demande ensuite comment M. de Bacourt a pu, sur une copie inachevée, faire placer cette inscription extraordinaire : « *Manuscripts de M. de Talleyrand.* » On peut faire ici bien des hypothèses, sans arriver à trouver la clef d'un tel mystère.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout en reconnaissant que les Mémoires de M. de Talleyrand sont bien de lui — car, pour les connaisseurs et les érudits, nul n'a été capable de prendre sa griffe et d'imiter son style — c'est que la copie qui en reste n'est pas un document absolument certain. Malgré le soin des éditeurs qui ne sont pas responsables après tout que du texte, tel qu'ils l'ont reçu des exécuteurs testamentaires du prince, la copie incomplète de M. de Bacourt manquera toujours auprès des historiens de ce qu'il lui faudrait avant tout, c'est-à-dire du caractère incontestable de l'authenticité.

La disparition mystérieuse de l'original, c'est-à-dire *des Mémoires achevés depuis longtemps*, comme l'écrivait Talleyrand le 10 mars 1838, et qui ont existé, puisque M. de Bacourt reconnaît dans son testament avoir fait sa copie « d'après les manuscrits, copies et dictées » du prince, cette disparition inexpliquée est d'ailleurs faite pour augmenter et justifier leurs doutes et leurs appréhensions.

HENRI WELSCHEJNGER.

NOTE INÉDITE DE M. A. DE BACOURT.

Page 5 de la copie des Mémoires de M. de Talleyrand — Bibl. Nat. Fonds fr.,
Nouv. acq. — 6360).

« Nous plaçons, en tête des Mémoires de M. le prince de Talleyrand, le morceau sur M. le duc de Choiseul, quoiqu'à proprement dire il n'en fasse point partie. Mais il nous a paru que l'ordre chronologique indiquait cette place pour un ouvrage qui se rapporte à une époque précédant celle des Mémoires. D'ailleurs, c'est ce morceau qui a suggéré à M. de Talleyrand l'idée d'écrire des Mémoires, et, à ce titre encore, il se trouvera convenablement placé avant ceux-ci. Lorsqu'en 1811 M. Lacretelle publiait *l'Histoire de France au XVIII^e siècle*, M. de Talleyrand, à la lecture de ce livre, se récria sur les inexactitudes qu'il contenait au sujet du duc de Choiseul. M^{me} de Rémusat, qu'il voyait beaucoup alors, l'engagea à relever ces inexactitudes et plaça même dans sa voiture, au moment où il partait pour les eaux de Bourbon-l'Archambault, le volume qu'il s'agissait de réfuter. C'est pendant son séjour aux eaux, dans l'été de 1811, que M. de Talleyrand a écrit en partie l'esquisse sur le duc de Choiseul. Il l'a complétée plus tard, en 1816, et ses amis, après en avoir entendu la lecture, le pressèrent d'écrire des Mémoires. Il résista d'abord à cet encouragement, et, s'il y céda ensuite, c'était plutôt pour employer quelques heures de son temps qu'avec l'idée d'écrire des Mémoires historiques. Le fait est qu'il n'a jamais donné à ce travail l'importance que ses contemporains y ont attachée, et il est probable que la postérité qui le lira n'y rencontrera pas les révélations curieuses qu'elle ira y chercher. »